



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aides aux agriculteurs de la Drôme

Question au Gouvernement n° 3988

Texte de la question

AIDES AUX AGRICULTEURS DE LA DRÔME

M. le président. La parole est à Mme Alice Thourot.

Mme Alice Thourot. Ma question est celle des agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs de la Drôme ; elle s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Ma circonscription, c'est pour beaucoup celle des vacances, l'entrée en Provence, les villages classés dans les champs de lavande. Mais pour nos agriculteurs, c'est leur gagne-pain et l'investissement de toute une vie.

On ne peut rien quand la nature se met en colère et quand le gel anéantit, au printemps naissant, toute une année de travail. Dans la vallée de la Drôme notamment, à Livron, à Loriol, à Mirmande ou à Cliousclat, ce sont jusqu'à 100 % des abricots et 80 % des kiwis qui ont été perdus. Les vignes ont aussi beaucoup souffert. Seules les amandes ont un peu mieux résisté.

Vous avez débloqué 1 milliard d'euros pour nos agriculteurs. C'est une très bonne nouvelle.

M. Fabrice Brun. C'est insuffisant !

Mme Alice Thourot. Mais ces aides doivent être versées très rapidement : il y va de la survie de nos exploitations.

Par ailleurs, les salariés saisonniers – certains de nationalité étrangère – sont nombreux dans la Drôme pour ramasser, tous les ans, les fruits de la vallée du Rhône. Ils sont installés depuis des années, parfaitement formés et appréciés ; ils sont devenus indispensables à l'agriculture drômoise. Ils étaient là, les nuits de gel, pour tenter de sauver, à la bougie, les vergers transis. Avec nos agriculteurs, ils n'ont pu que constater, lorsque l'aube a pointé, l'ampleur des dégâts. Il n'y aura pas de fruits, donc pas de travail cet été : une saison de précarité, puis une autre, à l'automne.

Nous avons un devoir de solidarité vis-à-vis de ceux qui cultivent la Drôme et seront au rendez-vous l'année prochaine pour des jours meilleurs.

Monsieur le ministre, quel est le calendrier de versement des aides d'un montant historique que vous avez annoncées ? Des dispositifs d'accompagnement sont-ils prévus pour les salariés agricoles saisonniers ? Enfin, des réflexions sont-elles en cours pour permettre aux agriculteurs de faire face, à plus long terme, à ces phénomènes météorologiques devenus récurrents ? Au nom de nos agriculteurs, de nos saisonniers et de toute la Drôme, je vous remercie de votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

– Mme Emmanuelle Anthoine et M. Fabrice Brun applaudissent également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Vous avez raison de souligner la détresse de nombre de nos agriculteurs, notamment dans votre beau département de la Drôme où je me suis rendu, à vos côtés, dans une exploitation d'arbres fruitiers, plus précisément d'abricotiers, où la récolte a été entièrement détruite malgré une bataille acharnée des agriculteurs contre le gel.

Face à cette situation exceptionnelle, le Gouvernement, vous l'avez dit, répond de manière exceptionnelle. Nous avons d'abord consenti une aide de 1 milliard d'euros. Ensuite, vous l'avez dit, c'est une course contre la montre. Les premières mesures d'urgence s'appliquent dès maintenant ; les consignes sont passées aux préfets depuis le début de la semaine. Ce sera également le cas pour ce qui concerne les dispositifs d'assurance chômage, les exonérations fiscales, les charges sociales.

Il nous faudra également compenser les pertes de production. En moyenne, dans notre pays, cette compensation, dans le cadre du régime des calamités agricoles, prend neuf mois. C'est beaucoup trop long, et totalement inadapté à la situation.

Les premières aides doivent arriver dès cet été, notamment pour les arbres fruitiers, car c'est dès cet été que le manque à gagner se fera sentir ; je m'y engage.

Une question fondamentale nous est posée : l'adaptation de notre agriculture. Nous devons mieux prévenir et mieux gérer les risques. Je salue notamment, à cet égard, le travail de votre collègue Frédéric Descrozaille. Ce travail doit commencer dès maintenant : il y va de la souveraineté de notre pays, dans laquelle l'agriculture joue un rôle fondamental. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [Mme Alice Thourot](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3988

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)